



# NOTE AUX PARENTS D'ELEVES DE SALIGNAC

Salignac le 14 juin 2016

**Objet** : Mise en place d'une participation financière au transport scolaire

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de Salignac, réuni le 13 juin 2016, a décidé, à l'unanimité, la mise en place d'une participation des familles au transport scolaire.

Après un large débat, une majorité des conseillers municipaux (9 voix Pour / 3 pour une autre proposition / 1 abstention) a retenu les tarifs suivants par trimestre scolaire :

- 1 <sup>er</sup> enfant	15.00 €
- 2 <sup>ème</sup> enfant	10.00 €
- 3 <sup>ème</sup> enfant et plus	5.00 €

L'inscription des élèves sera prise pour l'année scolaire entière même si le paiement se fera de façon échelonnée par trimestre (1<sup>er</sup> trimestre au 30/09 – 2<sup>ème</sup> trimestre au 31 janvier – 3<sup>ème</sup> trimestre au 30 avril).

A titre indicatif, un enfant inscrit au transport scolaire, quelle que soit la fréquentation du service, coûte en moyenne par an :

- 298.00 € au Département,
- 107.00 € à la Commune.

Ce qui a été possible par le passé ne l'est plus actuellement. Les communes doivent maintenir les services avec des dotations de fonctionnement de l'Etat en constante baisse (pour notre commune : - 7950 € En 2015 / - 26 176 € en 2016). Malgré cette situation, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés cette année. Il nous a paru plus juste de faire participer les usagers d'un service.

Nous avons tous conscience des charges de plus en plus lourdes demandées aux familles mais le rôle du conseil municipal est aussi d'anticiper et de prendre les décisions qui permettront le maintien des services.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Le Conseil Municipal de  
SALIGNAC**